



ASSOCIATION  
DES AUDITEURS  
DES SESSIONS EUROPEENNES  
DE  
L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES  
DE DEFENSE NATIONALE



## **Colloque**

# **« La paix en Afrique : le rôle de l'Europe »**

**Jeudi 11 mai 2006**

**Paris**



**UNION IHEDN**

**ASSOCIATION  
DES AUDITEURS  
DES SESSIONS EUROPEENNES  
DE  
L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES  
DE DEFENSE NATIONALE**



**AAE IHEDN**

## **PROGRAMME**

### **Colloque**

**« La paix en Afrique : le rôle de l'Europe »**

*Organisé par le Club Atlantique-Oural de l'AAE IHEDN*

*Le jeudi 11 mai 2006, à 14 h 30*

#### **Ouverture**

par M. Colin CAMERON

Président de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN  
et

par M. Michel MONNIER

Chef du service des activités internationales de l'IHEDN,  
représentant l' Amiral François DUPONT, Directeur de l'IHEDN

#### **Présentation du Club Atlantique-Oural**

par M. Olivier VEDRINE, responsable du club

et

#### **Présentation de l'Association des auditeurs africains de l'IHEDN**

par M. Stéphane FILLETTE, Secrétaire général

#### **Introduction au Colloque**

par M. David CHUTER (Royaume-Uni)  
Délégation aux Affaires stratégiques, Paris

Intervenants :

M. Michael HILGER (Allemagne), Assemblée de l'UEO « Les travaux de l'Assemblée sur la sécurité en Afrique »

M. Pierre Antoine BRAUD (France), Institut d'études de sécurité de l'Union européenne : « Les paradoxes d'un acteur global : les opérations de la PESD en Afrique »

M. Steven EKOVIK (Etats-Unis), American University of Paris : « La paix en Afrique : le rôle de l'Europe vu par les Etats-Unis »

#### **Débat**

#### **Envoi**

par M. Jean-Pierre ARTIGANAVE, maire de Lourdes :  
présentation de l'Université de la Paix sur le thème de la sécurité en Afrique

## **Summary of the colloquy on “Peace in Africa: the role of Europe”**

On 11 May 2006 the AAE IHEDN (Association of the Alumni of the *Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale*) organised a Colloquy on “Peace in Africa: the role of Europe”. This topic is becoming increasingly important, with the EU currently conducting several operations in Africa. Indeed, on 15 and 16 December 2005 the European Council adopted a strategy for the EU under the title: “The EU and Africa: towards a strategic partnership”.

AAE IHEDN President Colin **Cameron** welcomed the numerous participants to the Colloquy, in particular His Excellency Abdelbasit **Elsanosi**, Ambassador of the Republic of Sudan in Paris. He stressed that the IHEDN’s aim was to bring together personalities from France and other European countries with an interest in defence issues. He recalled the Institute’s first European session held in 1988. Since then ten European sessions had been organised in all. The European participants were selected by the French Embassies in the countries concerned. The AAE IHEDN, which now had 470 European alumni as its members, was, so to speak, the IHEDN’s “after-sales service”.

There were opening addresses by the IHEDN’s Diplomatic Adviser, Michel **Monnier**, representing IHEDN Director Vice Admiral François **Dupont**, and by the Secretary-General of the Association of Alumni of the African Sessions, Stéphane **Fillette**. Claude **Dehouck**, AAE IHEDN Vice-President, and Olivier **Védrine**, the Conference Organiser, were also present during the opening session.

During the round table, the Chairman, David **Chuter** (United Kingdom), Member of the Board of Directors of AAE IHEDN, currently in post at the Strategic Affairs Directorate in Paris, who was speaking in a personal capacity, highlighted the diversity of the continent of Africa. The European Union with its 25 member states showed equal diversity, which explained the complexity of the relations between the two. In his view the real security issue was that of the failure of states. The states in Africa needed to be consolidated to pave the way for economic development and the fight against crime and to avoid separatism and foreign interference.

Michael **Hilger** (Germany, Counsellor to the WEU Assembly) said that the Assembly’s contribution, albeit modest, contained a number of important recommendations. The parliamentarians’ recommendations to governments had often consisted in urging the member states to better coordinate their action and to translate the recognition of Africa’s strategic importance for Europe into joint political action. In 2005 the Assembly had published a report on the partnership strategy between the EU and Africa (see [www.assembly.weu.int](http://www.assembly.weu.int)). There was to be a report at the Assembly’s session in December 2006 on the EU’s ongoing civil and military operations in the Democratic Republic of the Congo (DRC). There were several challenges to be met: 1) keeping up the dialogue with African parliamentarians; 2) educating and informing the members of the national parliaments of the EU member states about the strategic importance of the EU’s partnership with Africa (the defence budgets needed to fund the ESDP and decisions on troop deployment had to be approved by the national parliaments, which must therefore be informed of the issues at stake in Africa); 3) urging the EU member states to improve their civil and military crisis-management capabilities. Pierre-Antoine **Braud** (France), from the EU Institute for Security Studies (ISS), highlighted the paradoxes of the EU: the fact that it aspired to be a global player, yet had a CFSP (Common Foreign and Security Policy) budget of only 62.6 million euros in 2005, only 0.05% of its total expenditure. Nevertheless the EU’s past, ongoing and planned operations in Africa, particularly in the Democratic Republic of the Congo (EUFOR RD Congo), although modest, were effective and very useful.

Steven **Ekovich** (United States) from the American University of Paris, an alumnus of the IHEDN's 52<sup>nd</sup> national session, stressed the need, with reference in particular to the period of slavery and colonialism, to view the relations between Africa, on the one hand, and Europe or the United States, on the other, over a longer timeframe. The United States had not wished to become involved in the political conquest of Africa. Its efforts for a long time had been directed above all at the free movement of goods, with the emphasis on trading relations. Even today its policy with regard to Africa remained "liberal", in the sense that it aimed to reduce trade barriers. Partnership was preferable to paternalism, what was important was "trade not aid". The United States often preferred its involvement in conflict to be indirect, leaving the action up to African bodies or international organisations such as the UN. However, since the 11 September terrorist attacks on American soil the US was taking a growing interest in the African continent for security reasons (linked with terrorism, but also the security of energy supplies). The United States and Europe had many objectives in common for Africa, in particular in the field of democracy, human rights, development aid and the fight against AIDS and other diseases. They also shared the resolve to promote good governance in Africa, in particular in order to eliminate the root causes of terrorism.

A number of African speakers took the floor during the debate. Joyce **Iroka**, official representative of AEAMJD (*Association Echanges, Afrique, Monde pour les jeunes diplômés*), underlined that African political leaders were not Europe's only partners in dialogue in Africa. It was necessary to work on the ground, providing direct assistance to those in need of it. François **Ndengwe**, a journalist from *Public Policy Strategy*, wondered about the universal principles that are common to all democracies. There was also reference to China's growing influence in Africa.

At the end of the discussion the Mayor of Lourdes, Jean-Pierre **Artiganave**, presented the University of Peace, which would be holding a conference in Lourdes in August on the subject of security in Africa.

A audiovisual version of the colloquy is available on the website: <http://www.tcgroup.it/ueo/>

## Résumé du colloque:

### «La paix en Afrique: le rôle de l'Europe »

Le 11 mai dernier, à Paris, l'Association des Auditeurs des sessions européennes de l'Institut des hautes études de défense nationale (AAE IHEDN) a organisé un colloque sur le thème : « La paix en Afrique : le rôle de l'Europe ». Cette question revêt une importance croissante. En effet, l'UE mène à l'heure actuelle plusieurs opérations en Afrique. Par ailleurs, lors de sa réunion des 15 et 16 décembre 2005, le Conseil européen a adopté la stratégie de l'UE intitulée « L'UE et l'Afrique : vers un partenariat stratégique ».

M. Colin **Cameron**, Président de l'AAE IHEDN, a accueilli les nombreux participants au colloque, notamment Son Excellence M. Abdelbasit **Elsanosi**, Ambassadeur de la République du Soudan à Paris. Il a souligné que l'Institut des hautes études de défense nationale avait vocation à rassembler des personnalités françaises et aussi européennes s'intéressant aux questions de défense. M. **Cameron** a rappelé que la première session européenne de l'IHEDN avait été organisée en 1988. Au total dix sessions européennes ont déjà été organisées. Les participants européens sont sélectionnés par les Ambassades de France dans les pays concernés. L'AAE IHEDN assure le « service après-vente » de l'IHEDN et réunit 470 anciens auditeurs européens.

Lors de la séance d'ouverture du colloque, M. Michel **Monnier**, Conseiller diplomatique de l'IHEDN, représentant le Vice-amiral d'escadre François **Dupont**, Directeur de l'IHEDN, et M. Stéphane **Fillette**, Secrétaire général de l'Association des auditeurs des sessions africaines, sont intervenus. M. Claude **Dehouck**, Vice-Président de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN (AAE IHEDN) était également présent, ainsi que M. Olivier **Védrine**, Responsable de l'organisation du Colloque au nom de l'AAE IHEDN.

Lors de la table ronde, M. David **Chuter** (Royaume-Uni), Président de la Table ronde, membre du Conseil d'administration de l'AAE IHEDN, actuellement en poste à Paris à la Délégation aux Affaires stratégiques, s'exprimant à titre personnel, a mis l'accent sur la diversité du continent africain. A cette diversité s'ajoute celle des 25 Etats membres de l'UE, d'où une grande complexité dans les relations entre l'Afrique et l'Europe. Pour lui, le véritable enjeu sécuritaire est celui de la faiblesse de l'Etat. Il faut consolider l'Etat pour assurer un développement économique, lutter contre la criminalité, éviter les séparatismes et se protéger de l'ingérence d'autres Etats.

Pour M. Michael **Hilger** (Allemagne), Conseiller de l'Assemblée de l'UEO, la contribution de l'Assemblée au débat sur la sécurité en Afrique est modeste mais marquée par quelques recommandations importantes. Les recommandations des parlementaires aux gouvernements ont souvent essayé de pousser les Etats membres à mieux se coordonner et à traduire le constat de l'importance stratégique de l'Afrique pour l'Europe en action politique commune. En 2005, un Rapport sur la Stratégie de partenariat entre l'UE et l'Afrique a été publié (voir [www.assembly.weu.int](http://www.assembly.weu.int)). En 2006, un rapport est prévu pour la session de décembre sur les opérations civiles et militaires actuelles de l'UE en République démocratique du Congo. Il a souligné les défis à relever, notamment 1) maintenir le dialogue avec des parlementaires africains ; 2) former et informer les parlementaires nationaux des Etats membres de l'UE sur l'importance stratégique du partenariat entre l'UE et l'Afrique (ce sont les parlements nationaux qui votent les budgets de défense nationaux qui fournissent à la PESD les moyens financiers lui permettant de fonctionner ; les parlementaires nationaux approuvent les déploiements de soldats, ils doivent être informés des enjeux que représente l'Afrique) ; 3) inciter les Etats membres de l'UE à continuer à améliorer leurs capacités civiles et militaires de gestion de crise.

M. Pierre-Antoine **Braud** (France) de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, a exposé les paradoxes de l'UE, qui revendiquait un rôle d'acteur global, tout en étant dotée d'un budget pour la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de seulement 62,6 millions d'euros pour l'année 2005, soit 0,05 % de l'ensemble des dépenses de l'UE. Il a estimé néanmoins que les opérations de l'UE en Afrique, passées (Artémis), présentes (EUSEC RD Congo, EUPOL Kinshasa, soutien à AMIS II au Darfour) et en cours de mise en place, notamment en République démocratique du Congo (EUFOR RD Congo), sont modestes mais efficaces et très utiles.

M. Steven **Ekovich** (Etats-Unis) de l'*American University of Paris*, Auditeur de la 52<sup>ème</sup> session nationale de l'IHEDN, a estimé nécessaire d'examiner les relations entre l'Afrique et l'Europe ou les Etats-Unis sur une « longue durée ». Il a rappelé la traite d'esclaves et la colonisation. Les Etats-Unis n'ont pas voulu participer à la conquête politique de l'Afrique. Pendant longtemps, les Etats-Unis ont surtout œuvré pour la libre circulation des marchandises et ont privilégié les échanges commerciaux. Encore aujourd'hui, la politique américaine vis-à-vis de l'Afrique reste « libérale » (volonté de réduire les obstacles au commerce). Le partenariat est préféré au paternalisme (« *Trade not aid* »). Dans les conflits, la présence des Etats-Unis se veut souvent « indirecte » (volonté de laisser agir des acteurs africains ou internationaux tels que l'ONU). Cependant, depuis les attentats terroristes du 11 septembre sur le sol américain, les Etats-Unis s'intéressent de manière croissante au continent africain pour des raisons sécuritaires (terrorisme mais aussi sécurité énergétique).

Les Etats-Unis et l'Europe partagent beaucoup d'objectifs pour l'Afrique, notamment en matière de démocratie, de droits de l'homme, d'aide au développement et de lutte contre le SIDA et d'autres maladies. Il y a également une volonté commune d'améliorer la gouvernance en Afrique, en particulier pour éviter de laisser subsister des conditions propices au développement du terrorisme.

Au cours du débat, plusieurs participants africains ont pris la parole. Mme Joyce **Iroka**, Chargée de mission pour l'AEAMJD (Association Echanges, Afrique, Monde pour les jeunes diplômés), a souligné que les responsables politiques des pays africains n'étaient pas les seuls interlocuteurs de l'Europe en Afrique. Il faut aller sur le terrain et aider directement ceux qui en ont besoin. M. François **Ndengwe**, journaliste, *Public Policy Strategy*, s'est interrogé sur les principes universels communs à toutes les démocraties. Des élections libres semblent un critère essentiel de la démocratie. Il a également été question de l'influence croissante de la Chine sur le continent africain.

A la suite du débat, M. Jean-Pierre **Artiganave**, Maire de Lourdes, a présenté l'Université de la paix qui organisera en août à Lourdes une rencontre sur le thème de la sécurité en Afrique.

Les débats audiovisuels de ce colloque sont disponibles sur le site internet : <http://www.tcgroup.it/ueo/>

# *Colloque « La paix en Afrique : le rôle de l'Europe »*

## *Ouverture*

### **M. Colin Cameron (ROYAUME-UNI)**

**Président de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN.**

**M. Colin Cameron**, Président de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (AAE IHEDN) accueille les participants et présente M. Michel Monnier, Conseiller diplomatique de l'IHEDN, Représentant le Vice-amiral d'escadre François Dupont, Directeur de l'IHEDN, M. Claude Dehouck, Vice-président de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN (AAE IHEDN), M. Stéphane Fillette, Secrétaire général de l'Association des auditeurs africains, ainsi qu'Olivier Védrine, responsable du club Atlantique-Oural de l'AAE-IHEDN.

Lieu de rassemblement et d'interconnexion entre des acteurs d'horizons très divers, civils et militaires, l'IHEDN a su créer les conditions optimales pour favoriser une réflexion sur les questions de défense. Depuis sa création, l'Institut a connu une profonde évolution : aux sessions nationales se sont ajoutées des sessions régionales, internationales, jeunes et des séminaires spécialisés. Doté d'une structure mixte, à la fois civile et militaire, l'Institut des hautes études de défense nationale a vocation à rassembler des personnalités françaises et aussi européennes s'intéressant aux questions de défense. M. Cameron rappelle qu'il a participé, avec M. David Chuter, à la première session européenne organisée en 1988. Au total 10 sessions européennes ont été organisées. Les participants européens sont sélectionnés par les Ambassades de France dans les pays concernés. L'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN assure le « service après-vente » de l'IHEDN et réunit 470 personnalités provenant de 36 pays européens différents. Ce matin, l'association a tenu son Assemblée générale.

Le colloque concerne une question d'actualité, celle du rôle de l'Europe en vue de promouvoir la paix en Afrique. L'UE mène aujourd'hui plusieurs opérations en Afrique. Par

ailleurs, sous présidence britannique de l'UE, le premier Ministre Tony Blair avait mis sur pied une Commission pour l'Afrique. Lors de sa réunion des 15 et 16 décembre 2005, le Conseil européen a adopté la stratégie de l'UE intitulée "L'UE et l'Afrique: vers un partenariat stratégique". Par ailleurs, le 7<sup>ème</sup> forum de l'IHEDN sur le continent africain se tiendra en juin, à l'école militaire.

M. Cameron souhaite la bienvenue aux nombreux participants au colloque, en particulier à Son Excellence M. Abdelbasit Elsanosi, Ambassadeur de la République du Soudan à Paris et à M. Jean-Pierre Artiganave, maire de Lourdes, présent avec son équipe, afin de présenter l'université de la paix sur le thème de la sécurité en Afrique.

## **M. Michel Monnier (FRANCE)**

**Chef du service des activités internationales de l'IHEDN, représentant l'Amiral François Dupont, Directeur de l'IHEDN.**

Comme le souligne **M. Michel Monnier**, le thème de « la paix en Afrique : le rôle de l'Europe » ne manquera pas de susciter des débats au cours de cette table ronde que tous souhaitent denses et fructueux. Ce thème est malheureusement d'actualité (Darfour, Congo, Liberia, Côte d'Ivoire, Tchad), et il y a un lien évident entre pauvreté et sécurité. Le paradoxe apparent est que l'Afrique, en dépit de ses richesses et de l'intérêt qu'elle suscite de la part des puissances émergentes, notamment pour son pétrole, est en mal de développement et reste une zone très en marge du processus de mondialisation.

Le thème de ce colloque, entre également en convergence avec le texte « *L'UE et l'Afrique : vers un partenariat stratégique* » (texte adopté par le Conseil Européen lors de sa réunion à Bruxelles en décembre 2005). Selon M. Monnier, on ne peut que souscrire à cette Stratégie, où le mot « partenariat » prend tout son sens. Il s'agit d'une « *action commune entre organismes différents dans un but déterminé* ». Mais, comme le relève ce document, « *sans paix, il ne peut y avoir de développement durable. Sans impulsion africaine visant à mettre fin aux conflits africains, il ne peut y avoir de paix durable* ».



Il s'agit bien désormais de définir « pourquoi », « comment », « avec qui et quoi », éventuellement « contre qui et contre quoi » l'Europe va s'engager. Parler de sécurité, c'est évoquer la PESD et l'opération Artémis, c'est également évoquer la mise en place, dès décembre 2003, avec le concours de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique, du Collège Européen de Sécurité et de Défense (CESD) pour lequel l'Institut apporte son savoir faire et représente la contribution de la France. Le CESD est, en effet, une construction originale qui met en réseau des instituts nationaux. Ceux qui bénéficient des enseignements du CESD sont des hauts fonctionnaires, des officiers supérieurs, et des diplomates de tous les pays de l'Union Européenne. Dans ce cadre l'Institut dispense des modules d'enseignement dans des pays européens et un enseignement à distance.

La direction des activités internationales est également responsable des sessions internationales et du Forum de l'IHEDN sur le continent Africain. Depuis 1980, l'IHEDN a formé près de 1000 responsables africains, militaires et civils de haut rang, dont certains ont occupé et occupent encore des responsabilités éminentes dans leur pays. L'accent a toujours été mis sur la volonté de « pacifier » autant que faire se peut un continent qui est le berceau de l'humanité. Cependant, ce continent demeure jeune et fragile dans sa construction politique, humaine, économique et sociale. Le thème proposé par M. Monnier aux ministères des Affaires étrangères et de la Défense, finalement retenu porte sur le thème : « *Sécurité et défense en Afrique : des institutions à la formation des hommes : état des lieux et perspectives* ». Cette année, le service des activités internationales organisera en juin le traditionnel forum de l'IHEDN sur le continent africain. Le 7<sup>ème</sup> Forum International sur le Continent Africain (FICA) se tiendra du 6 au 16 juin 2006. A cette occasion, l'expérience française en matière de gestion des crises sera présentée.

## **M. Olivier Védrine (FRANCE)**

**Responsable du club Atlantique-Oural de l'AAE IHEDN.**

Selon **M. Olivier Védrine**, il y a un manque réel de « laboratoires d'idées » (*think tanks*) en Europe. Ceux-ci pour être efficaces doivent être transversaux, non élitistes pour véhiculer des courants d'idées novateurs. Ainsi, il n'y a pas une idée qui s'impose, mais des idées qui se discutent. Les « laboratoires d'idées » doivent exister en Europe et être de véritables sources de propositions. Ces espaces de discussion et de réflexion doivent être transversaux.

Par transversalité, on entend un mélange dans les âges, les provenances socio-professionnelles, les idées politiques, les secteurs politiques, les secteurs d'activités (monde associatif, militaire, universitaire, etc...). Or, l'IHEDN est un pôle de compétences qui regroupe des auditeurs de toutes provenances. On y privilégie la diversité et l'ouverture.

En octobre 2004, sous l'égide de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN (AAE IHEDN), un club de réflexion sur l'Europe a été mis en place afin de faire valoir l'idée d'une Europe capable d'agir dans le monde et de réfléchir sur les enjeux de sa sécurité. Au sein de l'AAE IHEDN, des auditeurs européens issus de multiples nationalités et occupant des fonctions très diverses (diplomate, militaire, universitaire, journaliste...) se côtoient et partagent leurs réflexions sur la sécurité et la défense en Europe. L'AAE IHEDN travaille actuellement à la mise en place d'un site Internet comprenant un espace réservé à ses membres dans lequel ils pourront communiquer via un forum. Grâce à ce système, l'Association espère pouvoir rapidement mettre en place de nouvelles activités entre ses membres afin d'intensifier leurs échanges de vues sur la PESD.

## **M. Stéphane Fillette (FRANCE)**

**Secrétaire général de l'Association des Auditeurs Africains de l'IHEDN.**

L'Association des auditeurs africains de l'IHEDN est une jeune association de loi 1901 qui s'est donnée pour mission de créer du lien avec les anciens auditeurs qu'ils soient des Sessions Internationale Afrique-Madagascar (SIAM) ou du Forum de l'IHEDN sur le continent Africain (FICA). Comme le souligne **M. Stéphane Fillette**, rien n'aurait été possible sans le soutien opérationnel de M. Michel Monnier qui a beaucoup aidé au « décollage » de l'association ; et avec l'appui de l'Amiral Dupont et de l'Amiral Giraud. M. Fillette a également voulu remercier le Général de Zuchowicz, ancien Directeur de l'IHEDN, qui a aidé à la concrétisation de ce projet qui vivait dans les cartons depuis une dizaine d'années. L'Association a enfin vu le jour à la satisfaction de tous. Très rapidement des relations suivies entre les auditeurs se sont développées.

M. Fillette signale également la mise en place d'une « Lettre IHEDN Afrique », qui se trouve sur le site de l'IHEDN, permettant aussi aux auditeurs africains de discuter et d'échanger en direct leurs idées.

## *Introduction au colloque :*

**M. David Chuter (ROYAUME-UNI)**

**Délégation aux Affaires Stratégiques, Paris.**

**M. David Chuter** qui intervient à titre personnel, dresse le bilan de la situation en Afrique. Il analyse notamment, la problématique sécuritaire de ce continent.

En premier lieu, il souligne la complexité de la situation. Ainsi, M. Chuter rappelle que l'Afrique n'est pas un pays mais un continent. On a souvent tendance à sous-estimer la variété des 53 pays qui composent le continent africain. Il faut tenir compte des différences entre pays et des tensions régionales. Lorsque l'on ajoute à la diversité des 53 pays africains, celle des 25 pays de l'Union Européenne, on obtient une complexité très difficile à gérer. Il semble donc nécessaire de conceptualiser ce que l'on entend par «le rôle de l'Europe». Il convient, en particulier, de respecter les liens historiques noués par les pays européens, ex-puissances coloniales. Certains pays européens ont une politique active de coopération, d'autres pays européens, sans lien historique avec le continent africain, ont d'autres préoccupations sur le plan politique général. De cette première analyse M. Chuter, dégage trois niveaux d'implication : le lien historique souvent maintenu par les Africains, les groupes informels et les relations plus structurées. Il est donc nécessaire de veiller à ne pas accroître la complexité existante. Pour M. Chuter, deux questions doivent être posées : « Quel rôle pour l'Europe ? » mais aussi « Quelle Europe pour le rôle ? ». Il faut définir la valeur ajoutée de l'implication de l'Union Européenne en Afrique.

En second, il est essentiel de mieux comprendre les enjeux sécuritaires en Afrique, tels qu'ils sont mais aussi tels qu'ils sont perçus par les Africains eux-mêmes. A la suite de siècles de conflits entre des Etats européens forts, la « vision européenne » met en avant la distinction entre Etat fort et Etat faible. Si le succès de cette construction est incontestable, le cheminement africain est très différent. Au niveau historique, les guerres entre Etats sont presque inexistantes.

Par conséquent, la logique interétatique ne semble pas en mesure d'expliquer les conflits africains. Les conflits répondent plutôt à une logique dépassant les frontières. Cette distinction entre le modèle européen et le modèle africain, se traduit par une différence de perception du facteur « paix ». Face à une telle asymétrie des modèles, le prototype européen reposant sur la pacification des relations interétatiques n'est pas vraiment pertinent. Selon M. Chuter, les discours africains construits sur une rhétorique « étatique », ne reflètent pas toujours la réalité des enjeux en matière de sécurité.

Enfin, un facteur décisif pour la paix du continent est l'Etat. On a trop souvent tendance à oublier le problème crucial de la faiblesse de l'Etat. Cette impuissance est due à deux facteurs principaux. D'une part, les Etats africains sont des constructions artificielles. Ainsi, contrairement aux Etats européens qui ont sécurisé leur territoire d'une façon organique, avec leurs ressources, les Etats africains se sont trouvés confrontés à des responsabilités sécuritaires qui dépassaient largement leurs capacités. Par conséquent, les Etats africains ne sont rarement à même de garantir la sécurité de leur peuple ce qui a engendré séparatisme, ethnisme et criminalité. De plus, un Etat fort est incontournable pour le développement économique. La faiblesse des Etats africains ne permet pas de garantir l'étanchéité des frontières, ce qui engendre un risque d'ingérence des pays voisins. Afin d'illustrer son propos, M. Chuter a rappelé l'implication de 7 pays africain durant la crise des années 90 en RDC qui a entraîné entre 2 et 4 millions de morts. Pour M. Chuter, la raison principale de cette tragédie est la faiblesse de l'Etat congolais qui a permis aux gouvernements rwandais et ougandais de lancer à deux reprises des invasions afin d'imposer des gouvernements fantoches. L'objectif n'était pas la domination politique, mais le pillage des ressources naturelles du pays au profit des élites politiques et militaires rwandaises et ougandaises. La problématique de la sécurité africaine est donc liée à celle de la faiblesse des Etats africains.

## *Intervenants :*

### **M. Michael Hilger** (ALLEMAGNE)

Assemblée de l'UEO,

« Les travaux de l'Assemblée de l'UEO sur la sécurité en Afrique ».

Selon **M. Michael Hilger**, la contribution de l'Assemblée de l'UEO au débat sur la sécurité en Afrique est modeste mais marquée par quelques recommandations importantes. L'Assemblée a traité de la sécurité en Afrique et de son impact sur la sécurité européenne régulièrement dans le passé mais parfois de manière plus intense. Le premier rapport a été présenté par un député gaulliste, M. Arthur Conte (qui deviendra plus tard le premier Président français de l'Assemblée), et adopté en 1960 (période de la décolonisation). Au total, une petite dizaine de rapports ont été rédigés et deux conférences internationales ont été organisées.

C'est un bilan assez modeste. Pourtant, les recommandations des parlementaires aux gouvernements ont souvent essayé de pousser les Etats membres à mieux se coordonner et à traduire le constat de l'importance stratégique de l'Afrique pour l'Europe en action politique commune (il faut se rappeler que l'UEO était à l'époque le seul cadre dans lequel on pouvait parler de politique européenne de sécurité) et souvent, l'Assemblée a largement devancé l'évolution politique.

Cependant pour M. Hilger, il s'est révélé parfois difficile de maintenir le sujet au sommet de la liste des priorités. Il y avait d'autres sujets plus brûlants et sur lesquels l'ensemble des Etats membres se sentait plus directement concernés: d'abord, la guerre froide et les relations transatlantiques ; plus tard aussi, les Balkans, le Moyen-Orient et, en ce qui concerne l'Afrique, plutôt le Maghreb et la Méditerranée.

Depuis la période opérationnelle de l'UEO (les années 90), la fréquence des rapports a augmenté.

Pour M. Hilger, les titres des rapports reflètent les changements de perspectives et de situations politiques qui ont eu lieu :

Quelques Exemples :

1979 : le rôle de l'Afrique dans une politique de sécurité européenne

1997 : (période opérationnelle de l'UEO) : La contribution de l'UEO au renforcement de la paix en Afrique centrale

2004 : (L'UE devient l'acteur, la PESD existe) L'Union européenne et le maintien de la paix en Afrique

2005 : (un texte doctrinal est envisagé par l'UE) Rapport sur la Stratégie de partenariat entre l'UE et l'Afrique

2006 : Rapport prévu pour la session de décembre sur les opérations civiles et militaires actuelles de l'UE en Afrique (République Démocratique du Congo)

Les recommandations de l'Assemblée reflètent elles aussi les changements politiques au cours des 50 dernières années :

1960 : Face à la décolonisation et aux nombreux traités d'alliance bilatéraux entre les anciennes puissances coloniales et les Etats africains indépendants, l'Assemblée propose une réunion des Chefs de gouvernement des Etats membres pour définir une politique commune des Etats européens à l'égard de l'Afrique ;

1979 : (Dans le contexte de l'après crise pétrolière et avant la conclusion des accords de Lomé II) une recommandation qui se concentre sur les questions économiques, l'importance stratégique de l'Afrique pour l'approvisionnement de l'Europe en matières premières et qui demande aux gouvernements de tendre vers une meilleure coordination des politiques africaines des Etats européens ;

1983 : (L'invasion du Tchad par des forces libyennes) L'Assemblée soutient les dispositions prises par la France ; mais l'Assemblée demande en même temps à la France d'informer ses partenaires de l'UEO de ses actions (à l'époque, les Etats agissent encore seuls et non dans le cadre de l'Europe, l'Assemblée demande alors des consultations entre les Européens, aussi parce que l'engagement militaire de la France en Afrique pourrait avoir un impact sur la présence de ses troupes en Europe).

- 1997 : L'UEO est « partie intégrante du développement de l'Union européenne et lui fournit une capacité opérationnelle » (Traité de Maastricht, puis Traité d'Amsterdam) : une recommandation qui demande à l'UEO d'établir des relations avec l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) dans le but d'améliorer ses capacités de prévention et de gestion de conflits.
- 2004 : Evaluation de la mission ARTEMIS, première mission militaire de l'UE dite « autonome »: améliorer les capacités militaires de gestion de crises et de maintien de paix en Europe (rapidité, transport, soutien logistique, renseignement), meilleure coordination des programmes nationaux d'assistance pour certains Etats africains.
- 2005 : Visite à Addis Abeba, rencontre avec Alphar Oumar Konaré, Président de la Commission Africaine, et Said Djinnit, Commissaire pour la paix et la sécurité, qui parle aussi en session plénière de l'Assemblée ; grand colloque sur le maintien de la paix à Bruxelles (Commissaire Louis Michel, Général Perruche Directeur d'état-major de l'Union Européenne, le Général Anyidoho Chef d'état-major des troupes africaine au Dafour), une recommandation qui retrace le développement politique de la non-ingérence, à travers la non-indifférence, à la responsabilité de protéger voire droit d'intervention ; souligne la montée en puissance de l'Union Africaine (UA), souligne l'importance du soutien de l'UE pour l'Union Africaine ; formule en amont de l'adoption de la Stratégie de l'UE pour l'Afrique des propositions concrètes sur le financement des opérations de l'UA ; fonds euro-africain de paix et de sécurité (un fonds qui ne puise plus dans les crédits affectés au développement, qui est plus clair sur l'origine de l'argent et qui donne à l'UE plus d'autonomie de gestion financière (« l'appropriation africaine ») ; renforcer le dialogue politique entre UE et UA (des rencontres entre le Comité politique et de sécurité de l'Union Européenne (COPS) et Conseil de paix et de sécurité de l'UA), bases militaires communes.

Pour M. Hilger, les défis à relever sont les suivants :

- Maintenir le dialogue avec des parlementaires africains (un objectif atteint notamment au travers de la conférence de l'Assemblée sur la sécurité en Afrique 2005 à Bruxelles, avec une grande présence de députés africains).



- Former et informer des parlementaires nationaux des Etats membres de l'UE (notamment ceux issus de pays qui n'ont pas de passé colonial) sur l'importance stratégique du partenariat entre l'UE et l'Afrique. Ce sont les parlements nationaux qui votent les budgets de défense nationaux qui fournissent à la PESD les moyens financiers lui permettant de fonctionner. Les parlementaires nationaux approuvent les déploiements de soldats, ils doivent être informés des enjeux que représente l'Afrique.

- Inciter les Etats membres de l'UE à continuer à améliorer leurs capacités civiles et militaires de gestion de crise (trop peu d'Etats membres fournissent trop peu de troupes).

- Eviter que l'Afrique devienne davantage le terrain de rivalité entre l'Otan et l'Union Européenne.

M. Hilger souligne enfin, les travaux à venir de l'Assemblée sur l'Afrique. Un nouveau rapport est prévu en décembre 2006 sur les opérations civiles et militaires de l'UE en République Démocratique du Congo. L'Union Européenne envisage aussi de mener une politique à long terme. Pour la République Démocratique Congo, par exemple, l'objectif serait de maintenir l'aide de l'Union Européenne aussi pour les élections provinciales prévues par la Constitution car la « gouvernance locale » est importante, trouver des moyens supplémentaires de financement, continuer de soutenir l'Union africaine. L'UE souhaite aussi faciliter le passage à témoin de l'Union Africaine à l'ONU au Darfour et éviter que ce passage à témoin soit perçu comme une défaite de l'Union Africaine.

## **M. Pierre Antoine Braud (FRANCE)**

**Institut d'études de sécurité de l'Union européenne,**

**« Les paradoxes d'un acteur global : les opérations de la PESD en Afrique ».**

**M. Pierre Antoine Braud** énonce quelques considérations générales avant de développer trois points ayant trait aux opérations « PESD » en Afrique. Sur 15 opérations de PESD, un tiers se sont déroulées sur le continent africain, dont 4 dans un même pays à savoir le Congo Kinshasa et une cinquième opération en soutien à l'Union Africaine au Darfour. Ces opérations peuvent fournir une sorte d'« échantillon » africain pour faire une certaine évaluation de la situation sur le continent.

Il faut aussi tenir compte du retour d'intérêt de différentes économies émergentes pour le continent africain dans le cadre de leur politique de sécurité d'approvisionnement en matières premières mais aussi, pour les Chinois et le gouvernement indien d'un rodage de leur politique nouvellement internationalisée à certains égards.

Pour M. Braud, le continent africain sert de « laboratoire » en terme de concept et d'analyse des conflits infra étatiques. Depuis une dizaine d'année, les crises en Afrique ont aboutit à l'apparition ou à la réapparition de termes tels que ceux de « d'Etat défaillant » (*failed states*), ou de « guerre économique » (*war economy*) ou bien encore de « seigneurs de la guerre » (*warlords*). Il est intéressant de noter que ce vocabulaire est désormais utilisé pour le dossier irakien.

En ce qui concerne les opérations de « PESD » en Afrique, M. Braud développe trois points.

Le premier point abordé concerne les capacités opérationnelles et le cadre budgétaire dans lequel elles s'inscrivent. Le principal paradoxe de la PESD est le volume budgétaire disponible pour les opérations de PESD. Jusqu'en 2005 le budget était de 62 millions d'euros soit 0,05% de l'ensemble des dépenses de l'Union Européenne (le budget pour 2006 devrait se situer entre 102 et 120 millions d'euros).

M. Braud en tant qu'ancien conseiller politique en opération de maintien de la paix des Nations Unis, insiste sur l'importante différence des divers volumes budgétaires. A titre de comparaison, pour un acteur qui se veut global « géographiquement » avec des opérations de PESD sur 4 continents, l'Union Européenne tend à une « globalité géographique » bien plus qu'à un pouvoir « global » puisque le budget de l'Union Européenne est à peu près équivalent à la section française de médecins sans frontières. A l'heure actuelle, ce budget est de l'ordre d'un acteur global humanitaire, ce qui montre un degré de contrainte assez évidente (faits qui sont connus et débattus à Bruxelles). Ceci explique, d'une part la taille des opérations : si on prend l'opération EUPOL Kinshasa pour la réforme de la police au Congo, ce sont 30 personnes déployées avec un budget de 4,3 millions d'euros ; l'EUSEC République démocratique du Congo sur la réforme de l'armée, ce sont 8 personnes pour un budget de 1,6 millions d'euros. Les volumes de personnes déployées sont donc relativement restreints et sont à lier au débat à Bruxelles sur l'utilisation de la PESD.

Parallèlement, des instruments financiers complémentaires ont été développés. Pour prendre un exemple, *l'African Peace Facility* a été créé sur budget européen (Fonds de développement) avec une enveloppe de 250 millions d'euros sur trois ans. Cette enveloppe passera à 300 millions d'euros à partir de 2006 pour une période également de 3 ans. Cet instrument financier a principalement été utilisé pour soutenir l'opération de l'Union Africaine au Darfour avec sur l'année 2005 près de 80 millions d'euros. A titre de comparaison, le volume est à peu près similaire au budget déployé pour les troupes de la MONUC en 2002-2003. Le seul budget « avions » représentait un tiers du budget total (200 millions de dollars), soit le double du budget fourni à l'Union Africaine. Il est évident selon M. Braud que 80 millions d'euros peuvent fournir une base pour une opération mais cette somme n'est pas suffisante pour financer une opération de 7000 hommes comme c'est le cas pour l'Union Africaine au Darfour. En filigrane, nous sommes donc confrontés à une question financière et logistique mais également politique avec la coordination des bailleurs de fonds et la nécessité d'assurer un suivi de ces questions.

En second lieu, de l'avis de M. Braud, « *small can be powerful* ». En dépit, du volume modeste des troupes déployées, Artémis a eut un impact réel et positif sur le terrain. D'une part, Artémis a permis de préserver la crédibilité de la MONUC qui était dans une situation extrêmement difficile en raison des contraintes liées à son mandat (la tentative de passage sous le chapitre VII avait échouait, notamment avec les réticences américaines face au surcoût financier qu'aurait engendré un tel passage). Lorsque l'armée ougandaise s'était retirée, la MONUC n'avait été en mesure de déployer qu'un bataillon (composé essentiellement de réservistes) qui malgré ses efforts, s'était retrouvé dans une situation très difficile. Dans ce contexte, l'opération Artémis, a permis au Conseil de sécurité des Nations Unies de passer sous le chapitre VII. Artémis a aussi permis une amélioration des relations entre le Rwanda et Ouganda, qui en 2002-2003 étaient au bord de la guerre. Cet exemple démontre que l'instrument militaire permet aussi de maximiser la « *soft power* » de l'Union Européenne.

Le troisième point développé par M. Braud concerne le rôle de l'Union Africaine (UA) : d'une part, les relations avec l'Union Européenne et d'autre part la façon dont est géré la mission au Darfour. Cette mission, si elle a très fortement été critiquée, a abouti à des résultats avec un certain « *containment* » (par effet dissuasif), ainsi que la réussite de médiations locales.

Cependant il y a eu des problèmes entre l'Union Africaine et l'Union Européenne en ce qui concerne les modalités de gestion des fonds. Cet exemple illustre, en dépit de l'assistance de l'Union Européenne, les difficultés d'obtenir des contreparties. On se retrouve dans une situation, assez classique pour nombre de dirigeants africains, de faire jouer la concurrence pour neutraliser les conditionnalités. A l'inverse, du côté de l'Union Européenne, la tendance est de privilégier fortement l'Union Africaine, voire d'établir des schémas institutionnels.

Concernant les relations avec les Nations Unies, l'opération Artémis a donné un espoir pour le département des opérations de maintien de la paix de l'ONU. L'espoir est de parvenir, par le biais de la PESD, à dépasser les séquelles des déploiements en Bosnie-Herzégovine, en Somalie, suite auxquelles, certains pays européens n'ont plus souhaité que leurs forces servent sous mandat onusien. Il s'agit donc d'obtenir une complémentarité avec des troupes bien équipées pour des missions ponctuelles.

Si l'opération au Darfour est prise en charge par les Nations Unies (ce qui pourrait se produire à la fin de l'année 2006 ou au début de l'année 2007), cela impliquerait un coût d'un milliard de dollars (les 25 Etats membres paient 38,7% des contributions au budget du département des opérations de maintien de la paix). De plus, le lancement d'une mission au Darfour pose une question fondamentale pour les Nations Unies dans la mesure où la mission au Soudan (entre celle effectuée et celle qui pourrait s'ouvrir) représenterait 2 milliards de dollars, soit 40% du budget pour les opérations de paix pour une période de 3 à 6 ans (si on ajoute l'opération au Libéria et en Haïti, cela représente 55% des opérations).

## **M. Steven Ekvich (ETATS-UNIS)**

**American University of Paris.**

**M. Steven Ekvich** rappelle qu'il a été Auditeur de la 52ème session nationale de l'IHEDN, et qu'il est historien et spécialiste de politique étrangère. Il participe à de nombreuses conférences en Afrique, ainsi qu'à des ateliers de « transition démocratique » dans le cadre d'actions de démocratisation menées par le gouvernement américain.

Selon M. Ekovich, le triangle relationnel Etats-Unis/ Europe/ Afrique remonte à la traite des noirs aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Cependant, l'implication américaine demeure minime en comparaison à la présence coloniale européenne. L'estimation des historiens concernant la traite s'élève à 12 millions d'esclaves dont à peine 6 % à destination des Etats-Unis (soit 94 % à destination du Brésil et des Caraïbes). Bien entendu, les Etats-Unis sont devenus une puissance esclavagiste mais leur population noire provient plus de la croissance démographique que de la traite des noirs.

Pour analyser la situation actuelle du continent africain et les prévisions possibles dans l'avenir, il convient de tenter de déceler les éléments qui peuvent servir de fil conducteur à long terme.

D'une façon générale, les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique doivent être abordées sous l'angle du commerce plutôt que sous l'angle de la colonisation (les Américains désirent avant tout une « porte ouverte pour le commerce » et non des parcelles de territoire). M. Ekovich souligne que les Américains n'ont jamais participé directement à la conquête du continent africain. A l'exception du Libéria, Washington n'a jamais tenté d'imposer sa volonté sur le continent africain. Les Etats-Unis ne sont intervenus que pour maintenir et assurer l'indépendance du Libéria.

Selon M. Ekovich, les Etats-Unis ont une forte tradition anti-impérialiste. Ainsi, lors de la conférence de Berlin en 1884-1885 qui établit les règles du jeu de la colonisation, les Etats-Unis ont signé les conclusions de cette conférence, mais le Congrès américain critiqua ce pacte et refusa sa ratification. Un deuxième exemple permet d'illustrer l'approche américaine : celui du Congo qui est très révélateur. En effet, les prétentions américaines sur le Congo ne concernaient non pas son territoire, mais la libre navigation dans le bassin congolais.

Pourquoi les Etats-Unis n'ont-ils pas été tentés par la colonisation à « l'européenne » ? En premier lieu, les Etats-Unis sont une civilisation profondément libérale dont l'objectif prioritaire est d'établir des relations commerciales. De plus, la classe politique américaine et les élites de l'époque colonialiste ne cherchaient ni la gloire ni un quelconque avancement de carrière par l'aventure coloniale.

En d'autres termes, la sociologie politique américaine a donc empêché l'élan colonial. Enfin, les Etats-Unis considéraient que le dossier africain relevait de la compétence européenne.

La présence d'intérêts religieux américains en Afrique (pour des objectifs humanitaires et de conversion), n'a pas eu d'impact de type « colonial ». En outre, cette présence religieuse n'était pas homogène de par la diversité et la concurrence des différentes sectes du protestantisme.

L'objectif prioritaire des Etats-Unis a toujours été de réduire les obstacles entravant le commerce. L'intervention américaine est donc souvent « indirecte », les Etats-Unis préfèrent déléguer à des intermédiaires tel que l'ONU ou l'OTAN. Les Américains contrairement aux Européens préfèrent le « partenariat » au « paternalisme » pour des raisons idéologiques mais aussi budgétaires (« *Trade not aid* »). Les Américains et les Européens partagent cependant les mêmes objectifs pour l'Afrique : ils désirent la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Ainsi, si les méthodes diffèrent, les objectifs essentiels sont partagés. La volonté américaine d'éradiquer le terrorisme, s'est traduite par un certain rapprochement avec certains pays africains, en particulier par le biais d'une dizaine de programmes militaires et civils afin d'entraîner les troupes africaines aux opérations de maintien de la paix. Cette conception épouse la politique réaliste menée par les Etats-Unis. D'ailleurs, pour M. Ekovich, la meilleure diplomatie est celle qui parvient à conjuguer à la fois « intérêts économiques » et « valeurs sociales ».

Les relations entre les Etats-Unis et l'Afrique ont cependant changé suite aux attentats du 11 septembre 2001. Il convient à cet égard de noter l'intervention des think thanks dans le processus décisionnel américain. Enfin, si les relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Afrique sont dans leur ensemble assez marginales, la question de la « sécurité énergétique » demeure stratégique pour les Etats-Unis. Ainsi, près de 15% des approvisionnement en pétrole de l'Amérique provient du continent africain et les spécialistes estiment que cette part de marché devrait atteindre 20 à 25 % à pour l'avenir.

## *Débat :*

**Mme Karin Leonhardt (Allemagne)** rappelle que la traite d'esclaves était aussi pratiquée de longue date entre les Africains eux-mêmes et que la traite avec les pays européens et les Etats-Unis était organisée avec l'active coopération d'Africains qui vendaient leurs compatriotes. Comme dans le cas des crimes de l'Allemagne nazie, il faudrait une reconnaissance historique de ces faits. La vérité sur l'histoire de l'esclavagisme est encore à inscrire dans nos livres !

**M. Rémy Mallet (France) Directeur de la Revue Passage, Fondateur du forum sur le développement durable**, évoque la question cruciale du facteur « temps », inclus dans la notion même de développement « durable ». Les Africains sont confrontés à un problème immédiat de survie au quotidien. A côté de ces problèmes quotidiens, les phénomènes de corruption et de mauvaise gouvernance perdurent et sont très difficiles à éradiquer.

**Mme Joyce Iroka, Chargée de mission pour l'A.E.A.M.J.D. (Association Echanges, Afrique, Monde pour les jeunes Diplômés)**, affirme que les responsables politiques des pays africains ne doivent pas être les principaux interlocuteurs de l'UE. Il faut aller sur le terrain et aider directement ceux qui en ont besoin.

**M. Steven Ekovich (Etats-Unis)** souligne le caractère totalement méprisable de la traite des noirs. Il a lui-même eu l'occasion de visiter l'île de Gorée, au Sénégal, et d'imaginer ainsi l'horreur de cette pratique abominable. Il rappelle cependant, que l'abolition de la traite des noirs s'est faite à l'initiative des Européens.

En ce qui concerne la question du développement, il faut avant tout créer des infrastructures pour assurer un véritable développement « durable ». En la matière, la devise américaine est « *trade, not aid* ». Pour les Américains, c'est à la fois plus efficace et plus digne, en conformité avec leur tradition libérale.

**M. Michael Hilger (Allemagne)** estime que le développement et la sécurité du continent africain repose avant tout sur une « cohérence » en matière politique. Il faut s'assurer que la « sécurité » existe afin que le « développement » puisse se faire. La sécurité permet la prospérité, tandis que la guerre touche les civils et détruit l'économie et les modes de vie.

M. Hilger est d'accord sur le fait qu'il ne faut pas seulement avoir des « ministres » pour interlocuteurs. Il pense que les parlementaires africains sont des interlocuteurs utiles en raison de leur proximité avec les citoyens.

**M. Pierre Antoine Braud (France)** évoque la nécessité d'une réflexion transversale. Le dialogue avec la société civile est un aspect important de l'aide au développement. Parmi les principes à mettre en avant pour permettre le progrès en matière de développement sur le continent africain, plusieurs orateurs ont évoqué le retour à un rôle prééminent de l'Etat. Le terme « gouvernance » renvoie d'ailleurs à l'idée de rétablissement de l'autorité de l'Etat. Mais ce vœu est difficile à « vendre » à des populations ayant souvent vécu sous la férule de régimes autoritaires. En ce qui concerne le principe « *Trade, not aid* », M. Braud note l'existence de « courtiers du développement ». C'est notamment dans cet esprit que sont menées les négociations des accords commerciaux s'inscrivant dans le cadre du cycle de Doha.

**M. François Ndengwe, Journaliste à « *Public Policy Strategy* »,** s'interroge sur les caractéristiques fondamentales de la démocratie. Existe-t-il des principes universels communs à toutes les démocraties ? Si oui, comment ces derniers peuvent-ils être transposés sur le continent africain ?

**M. Steven Ekovich (Etats-Unis)** souligne l'influence des *think-tanks* aux Etats-Unis notamment dans la définition de la politique de développement de son pays vis-à-vis de l'Afrique. Des élections libres semblent un critère essentiel de la démocratie. Les Etats-Unis et l'UE ont les mêmes objectifs s'agissant de promouvoir la démocratie dans les pays africains.

**M. Claude Dehouck (France), Vice-président de l'AAE IHEDN,** à la suite des propos de Mme Leonhardt et de M. Ekovich sur l'esclavage, a souhaité recentrer le sujet sur l'époque actuelle et a insisté sur le rôle de la Chine, qui a conquis ces dernières années de très importantes parts de marchés sur le continent africain. L'influence de la Chine va croissant en Afrique. Les enjeux énergétiques, notamment les ressources pétrolières de certains pays africains, sont également considérés comme stratégiques.



**M. Colin Cameron (Royaume-Uni), Président de l'AAE IHEDN**, rappelle qu'une importante conférence sur « Le maintien de la paix en Afrique subsaharienne : une approche concrète » a été organisée par l'Assemblée de l'UEO – Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense, les 20 et 21 septembre 2005 à Bruxelles (le compte rendu de cette conférence est disponible sur le site internet suivant : <http://www.assembly-weu.org/>). Anecdote révélatrice, le Président de l'Assemblée du Ghana, invité à cette conférence, rêvait de faire apprécier le chocolat aux Chinois. C'eût été la prospérité assurée pour le Ghana, grand producteur de cacao !

Pour M. Cameron, le lien entre sécurité et développement est essentiel. Au sein du Comité politique et de sécurité de l'UE (COPS), il a été décidé de fédérer les efforts de l'UE en matière de défense et développement. Cette possibilité d'approche « globale » est un avantage pour l'UE.

Une question importante, qu'il convient de poser, est celle des faiblesses et de la « valeur ajoutée » de l'Union africaine (UA).

**M. Pierre-Antoine Braud (France)** évoque le rôle des économies émergentes, telles que la Chine, le Brésil, l'Inde ou la Malaisie, dans nombre de pays africains. La revalorisation des matières premières est un facteur décisif dans l'intérêt croissant que portent les économies émergentes au continent africain. On devrait aussi se préoccuper de la relance d'un système de « mono-économie », qui accroît la vulnérabilité des pays et les risques de clientélisme. Pour lui, le problème n'est pas la présence chinoise de plus en plus affirmée, mais bien le problème de la répartition des richesses par les dirigeants des pays africains.

**Mme Sylvie Sahut d'Izarn (France), co-rédactrice de la Lettre de l'AAE IHEDN « Vision de la défense européenne »**, précise qu'il existe de fortes différences de mentalités et d'approches entre les Chinois « du Nord » (dont les activités commerciales ont souvent une influence plus négatives dans les pays, notamment avec l'implantation de maisons de jeux) et les Chinois « du Sud ». Il faut en tous les cas éviter toute tendance au néo-colonialisme sur le continent africain, de la part des Chinois ou d'autres pays.

**M. Steven Ekovich (Etats-Unis)** constate que des trafics condamnables sont parfois organisés entre des acteurs économiques chinois et africains, notamment en matière d'importation de textiles chinois et d'exportation de bois exotiques africains (par exemple, au Cameroun).

Par ailleurs, M. Ekovich constate que la Chine fournit généralement de l'aide « sans conditionnalité » aux pays africains. Ceci n'est pas le cas de pays comme les Etats-Unis ou la France, et d'organismes internationaux comme le FMI. Cette politique de la Chine conduit à affaiblir la politique des autres Etats, soucieux de lier leur aide à une meilleure gouvernance des pays africains concernés.

M. Ekovich a été impliqué dans la définition de la politique à mener par les pays membres de l'OCDE pour faire progresser la démocratie dans le monde. M. Ekovich a notamment contribué à établir une définition commune de la « démocratie ». Pour que la démocratie existe, il faut la présence d'élections régulières et la possibilité d'une compétition des opinions, ce qui implique la libre expression et l'état de droit, y compris une Constitution qui soit respectée. C'est à la fois peu et essentiel. Chaque pays peut, dès lors, construire sa démocratie avec peu, mais avec des piliers solides, et avec sa propre culture.

Le terme de « *lobby* » est souvent utilisé de manière péjorative. Mais aux Etats-Unis, les « groupes de pression » ont une place légitime dans la vie politique et sociale. Ils ont notamment influé sur la nouvelle Stratégie de sécurité publiée en 2006 par le gouvernement américain. L'idée de « *joint force* » a ainsi été élaborée par le département de la défense, en coopération avec d'autres ministères et divers *think tanks*. Cette méthode de travail permet de promouvoir une conception large de la sécurité et de la défense. En France, tout particulièrement, M. Ekovich estime que l'on « gaspille » les connaissances et les expertises diverses.

**M. David Chuter (Royaume-Uni), Délégation aux Affaires stratégiques, Paris**, fait remarquer que le quartier général des forces américaines en Europe (situé à Stuttgart) est en charge à la fois de l'Europe et de l'Afrique. Pour les Etats-Unis, l'Afrique fait en quelque sorte partie de l'Europe...

En ce qui concerne la Chine, M. Chuter souligne que ce pays n'a jamais été une puissance coloniale. La Chine a toujours privilégié les relations commerciales.

**M. Grégoire Cayé (France), étudiant à l'IRIS**, s'interroge lui aussi sur le rôle des puissances émergentes en Afrique, notamment sur le rôle de l'Inde.

**M. Pierre-Antoine Braud (France)** répond qu'il existe des partenariats indo-chinois, notamment pour l'exploitation pétrolière en Afrique. De manière générale, la Chine et l'Inde s'intéressent surtout aux pays africains dotés de matières premières. Par exemple, la Chine est présente, notamment au Soudan et au Congo. L'Inde est présente, en particulier au Soudan, au Congo et au Libéria.

Pour **M. Steven Ekevich (Etats-Unis)**, l'impérialisme chinois existe, et ce depuis des siècles ! Que l'on se souvienne du rôle de la Chine au Vietnam, ou de sa plus « récente acquisition » : le Tibet ! Par ailleurs, il existe plus de 52 ethnies différentes en Chine qui, en soi, est déjà un empire.

## *Envoi :*

### **M. Jean-Pierre Artiganave (FRANCE)**

**Maire de Lourdes,**

**« Présentation de l'Université de la Paix sur le thème de la sécurité en Afrique ».**

Après avoir organisé une journée de la paix en 2005 sur la question de la paix au Moyen Orient, **M. Jean-Pierre Artiganave** a souhaité dès cet hiver aborder un autre thème, celui de la paix et du développement du continent africain. Dans ce cadre, du 12 au 14 août 2006 se tiendra à Lourdes, des journées dédiées à l'Afrique sur la question de « la paix et du développement ». Autour de ce sujet, se retrouveront à Lourdes, près de 13 universités en provenance du monde entier.

### **M. Michel Azot (FRANCE)**

**Maire-Adjoint de Lourdes, Vice-Président de la Communauté de Communes du pays de Lourdes.**

**M. Michel Azot**, présente les différentes initiatives prises par la ville de Lourdes dans le cadre de sa réflexion sur la paix. Selon M. Azot, tout le monde désire la paix mais peu de personnes la réalisent. M. Azot, explique ensuite la démarche de la ville de Lourdes qui s'est interrogée sur le geste ou l'initiative permettant d'aider les peuples sur le chemin de la paix. Cette vision, à la fois réaliste et utopique, n'est pas forcément contradictoire. Il ne s'agit pas d'éradiquer toutes formes de conflit mais de tendre à éliminer la résolution de ces conflits par la violence. Autrement dit, l'objectif serait de trouver une « passerelle » permettant l'émergence d'un véritable débat améliorant la cohabitation des peuples.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent, depuis 2000, les « journées de la paix » dont l'objectif est à la fois la préservation et la conquête de la paix. Dans cette optique, l'outil privilégié est le « dialogue » ; il permet d'inclure la connaissance des différences qui est une des bases permettant le respect dans les relations pouvant mener à la paix.

A titre d'exemple, la réunion à Lourdes de Palestiniens et Israéliens a été à l'origine d'une « Charte de la paix » qui fut le point de départ des Universités de la Paix. Ces universités représentant un lieu de dialogue ; elles participent à l'élaboration et la construction intellectuelle du « concept de paix » en incluant des « valeurs communes ».

Pour organiser des journées de la paix, à Lourdes du 12 et 14 août 2006, à Lourdes, plusieurs équipes travaillent à Lourdes et en Italie autour de Jean-Pierre Artiganave, avec la collaboration de 13 universités (italiennes, françaises, israéliennes, polonaises, espagnoles, portugaises..) et de personnalités importantes.

Les principaux thèmes abordés seront d'une part le rapport entre « paix et développement » avec un « zoom » sur le continent africain et, d'autre part, les approches permettant d'apprendre à vivre ensemble « dans le respect des différences ». Les questions seront abordées de façon pluriculturelle et pluri religieuse. On s'intéressera notamment : au rôle des grandes puissances, aux méthodes et moyens à utiliser, pour promouvoir la paix et la sécurité, et pallier la faiblesse de la structure de l'Etat. On recherchera si des « modèles » efficaces existent, et si ces derniers sont transposables.

## **M. Emile Malet (FRANCE)**

**Directeur de la revue Passage.**

La Revue « Passage » est née en 1987, à partir de quelques idées fortes. En premier lieu, il faut insérer le dialogue interreligieux dans la société. Il faut tout particulièrement, mettre en avant la dimension universelle de la culture juive et faire dialoguer le judaïsme avec les autres cultures. Selon **M. Emile Malet**, il est primordial de le faire aujourd'hui, notamment au moment où la question israélienne est posée. Les questions d'intégration culturelles, religieuses et sociales sont primordiales. M. Malet souligne qu'il est également éditorialiste des radios chrétiennes sur les questions de politique internationales.

Selon M. Malet, la ville de Lourdes est un terrain propice à une telle approche. Car, le pèlerinage y revêt à la fois une dimension spirituelle et pragmatique.

La France a intégré des faits religieux dans son système éducatif. C'est aujourd'hui une bonne occasion de faire de faire écho à la « laïcité religieuse », par une sorte de « laïcité pieuse ».

La Revue Passage travaille également sur la paix au Proche-Orient entre Israéliens et Palestiniens. D'ailleurs, son université de septembre se fera sur la Méditerranée et il s'agit là d'un gros travail. Tous les ans, dans une démarche pluridisciplinaire, la Revue Passage explore les questions de développement, avec cette année une dimension américaine puisque la Revue Passage organisera une session sur la « vision anglo-saxonne » du développement afin de pouvoir la comparer avec les visions latine et méditerranéenne. Un certain nombre d'intervenants et de « *think thanks* » participeront à cette initiative

La Revue Passage a également travaillé sur la relation transatlantique. Il ne faut pas rester dans l'illusion que l'on peut se passer des Etats-Unis. Il y a une logique impériale que la France et la Grande-Bretagne ont partagé au début du siècle, les Etats-Unis également, sans oublier la Chine qui fut au XVIII<sup>ème</sup> siècle une puissance impériale. M. Malet a aussi souligné la nécessité de se pencher sur la collaboration et les aspirations impériales des pays émergents.

M. Malet a également souligné, que si le débat sur le développement et la paix a une connotation « eau de rose », il demeure indispensable de garder une note optimiste. Ce débat se déroule dans un contexte où le développement n'a jamais été aussi asymétrique et ce, malgré les efforts de l'Union Européenne et des autres grandes puissances en matière d'aide au développement et de promotion de la paix, notamment en Afrique.

---

Les débats audiovisuels de ce colloque sont disponibles sur le site internet : <http://www.tcgroup.it/ueo/>

Nous tenons à remercier ici Mlle Alexandra MEKHALFIA et Mlle Johanna PAYET, stagiaires de l'AAE IHEDN, pour l'aide précieuse qu'elles ont apportée à l'organisation du colloque et à la retranscription des conférences.

## Liste des participants :

M. Jérémie ABOIRON  
M. Jean-Pierre ARTIGANAVE  
M. Michel AZOT  
M. Thierry BAILLY  
Mme Anne-Laure BALMINTGER  
M. Frédéric BAUCHE  
M. Bruno BENSAID  
M. Pierre-Antoine BRAUD  
Mme Diana BUNDO  
Mme Corine CABALLERO  
M. Pierre CADET  
M. Colin CAMERON  
Mme Florence CAUSSE-TISSIER  
M. Grégoire CAYE  
Mme Isabelle CHANEL  
M. Jean-Pierre CHEHENSSE  
Mme Lydie CHERY  
M. David CHUTER  
M. Gelu CIASCAI  
M. Jean-Luc CUNY  
M. Thierry DE SCRITIVAUX  
M. Steven EKOVIK  
M. Patrick ESTEVE  
M. Alain FABER  
M. Stéphane FILLETTE  
M. Stéphane GALY-DEJEAN  
M. Michael HILGER  
M. Olivier HUBAC OCCHIPINTI  
M. Robert KANEDA  
Mme Marie-Denise LALLEMAND  
M. Eric LAROUÉ  
M. Jean-Michel LEBEC  
M. Karin LEONHARDT  
Mme Marie LESURE  
M. LEVESQUE  
M. Emile H. MALET  
Mlle Alexandra MEKHALFIA  
M. Michel MONNIER  
Mme Olympia NEMET  
M. Freddy NZE  
M. Juvénal NZOSABA  
Mme Anna OLCZYK  
Mlle Johanna PAYET  
M. Gilles PERNET  
M. Paul PERRIN  
Mme Marie PIARD  
M. Henri ROURE  
M. Georges ROUSSEAU  
M. Alban SCHMUTZ  
M. Gerhart SCHWEIGER  
Mme Sylvie SAHUT D'IZARN  
M. José SIERES  
M. Olivier VEDRINE  
M. Hongriiz VIARG  
M. Richard VON DOBENIK